



**HAL**  
open science

## Les fouilles du Pègue (Drôme) de 1957 à 1975 (première partie)

Jean-Jacques Hatt

### ► To cite this version:

Jean-Jacques Hatt. Les fouilles du Pègue (Drôme) de 1957 à 1975 (première partie). Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1976, 34 (1), pp.31-56. <10.3406/galia.1976.1544>. <hal-01938466>

**HAL Id: hal-01938466**

**<https://hal.science/hal-01938466v1>**

Submitted on 11 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

# LES FOUILLES DU PÈGUE (Drôme)

de 1957 à 1975

Première Partie

par Jean-Jacques HATT

Le village du Pègue est situé dans le canton de Grignan, à 8 km au nord-est de Valréas, enclavé du Vaucluse dans le département de la Drôme, à 10 km au nord-ouest de Nyons, au pied du massif préalpin de la Lance, culminant à 1338 m au rocher Garaux. La colline Saint-Marcel est un chevron détaché de la Lance. Elle domine le village, en partie construit sur un rocher prolongeant la colline, en partie sur un cône de déjection créé par deux rivières. L'une coule au sud de la colline et s'appelle le ruisseau du Pouzol. L'autre coule au nord et porte actuellement l'appellation de Donjon, qui s'est substituée par déformation au nom ancien d'Auzon, que connaissent encore les plus vieilles personnes du village (fig. 1 et 2).

Cette rivière, que nous appellerons Auzon, est orientée de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est en bas de la colline Saint-Marcel, mais oblique franchement vers le sud-est au sortir du village. Elle traverse alors une plaine alluviale qui fut le siège d'une importante agglomération gallo-romaine. Le nom indigène de cette ville était Altonum<sup>1</sup>. Une inscription trouvée près de Taulignan à 9 km au nord-ouest du Pègue mentionne un *pagus Alelanus*<sup>2</sup>. Une autre inscription, trouvée au Pègue même, cite le nom d'un *praefectus pagi*, citoyen romain, de la tribu Voltinia<sup>2</sup>. Il avait offert en son nom et en celui de son fils un balnéaire décoré de marbres. La ville romaine du Pègue, succédant dans la plaine au site fortifié préromain de la colline, avait donc pris son nom. Elle était la capitale d'un *pagus Alelanus* qui s'étendait depuis la chaîne de la Lance jusqu'au-delà de Valréas. Il y a des chances pour que ce *pagus* corresponde à peu près au territoire dont l'oppidum du Pègue avait été la capitale aux temps préromains. Quant au nom même du village du Pègue, les formes anciennes en sont : *castrum* de Opigho, puis Opègue<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> GUY BARRUOL, *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule*, 1969, p. 267.

<sup>2</sup> *CIL* XII, 1711, 1708.

<sup>3</sup> BARRUOL, *l. l.*, p. 129, n. 3.

Illustration non autorisée à la diffusion

1 Photo aérienne de l'I.G.N., le village du Pégue et la colline Saint-Marcel : 1, sondage 7 et chantier central ; 2, sondage 11 ; 3, sondage 8 ; 4, sondages de l'école.

*Description des gisements archéologiques et des chantiers.*

Les gisements archéologiques du Pègue sont au nombre de quatre : celui du sommet de la colline, celui du second replat à partir du bas, celui du village de plaine du Second Age du Fer, en contrebas de l'ancien village, sur la rive gauche de l'Auzon, enfin la ville romaine située de part et d'autre de la rivière. Sur le sommet de la colline Saint-Marcel existent les vestiges d'un castellum romain, ceux d'un château du Moyen Âge, une chapelle romane actuellement à moitié écroulée, les vestiges d'un ermitage voisin, ainsi que les restes en partie visibles d'une enceinte protohistorique. Il est probable qu'il existait sur ce sommet une acropole au cours de l'Age du Fer, mais les quelques sondages qui y ont été pratiqués ont été si décevants, que nous avons renoncé pour le moment à y faire des fouilles méthodiques.

Le sommet de la colline se termine au nord par une falaise abrupte dans la partie occidentale de laquelle existent les restes d'une conduite d'eau taillée dans le rocher. Il s'agit d'une gouttière destinée à recueillir les eaux de pluie frappant le rocher et à les canaliser vers l'oppidum. À l'intérieur de celui-ci ont été découverts à plusieurs reprises des vestiges de conduites d'eau destinées à distribuer cette eau entre les différents quartiers d'habitations. Ce système d'alimentation en eau date de la période finale de La Tène. Également au nord-ouest de la colline, en contrebas et non loin de la paroi ainsi entaillée a été creusée dans le rocher une route en corniche pourvue d'ornières. Le tracé de cette route n'est pas actuellement connu non plus que sa date.

L'agglomération de l'Age du Fer occupait le second replat. Elle était fortifiée. Des vestiges de l'enceinte ont été découverts en 1971. Des vues plongeantes prises photographiquement, en couleurs, des collines voisines avaient mis en évidence des lignes sombres tracées par une recrudescence de la végétation à l'endroit où la base conservée de l'enceinte avait retenu les terres, matérialisant le tracé de la muraille disparue dans sa partie nord et est. Ainsi délimitée à l'aide de la photographie aérienne, l'enceinte paraît avoir présenté l'aspect d'un trapèze allongé, le petit côté vers le bas. On peut évaluer sa longueur à environ 150 m, sa largeur maximale à 80 m, sa contenance est donc d'un peu plus d'un hectare.

Illustration non autorisée à la diffusion

2 Carte au 1/25.000 de P.L.G.N.

En partant du haut, les chantiers successifs de l'oppidum se présentent de la façon suivante : d'abord le sondage 8, qui a une longueur d'environ 20 m, une largeur de 25 à 30 m, une profondeur sous le niveau actuel de 3 à 4 m, avec une épaisseur de couches archéologiques de 2 à 3 m. Dans ce sondage ont été mis au jour des murs de terrasse hallstattiens plus ou moins remaniés à l'époque de La Tène, et, dans la partie supérieure, les restes d'une conduite d'eau également de La Tène. À la suite, vers le sud, le sondage 11, longueur 36 m, largeur 30 m, profondeur allant de 1 m, dans les parties supérieures à l'est, à 3,50 m vers le bas, à l'emplacement de la porte d'entrée. L'épaisseur maximale des couches archéologiques à ce dernier emplacement est de 3,25 m. Dans ce sondage a été mis au jour, dans la partie nord, un ensemble de murs hallstattiens constituant un système défensif, dans la partie sud, des murs de terrasse appartenant à un bâtiment hallstattien. Le système défensif comporte, à flanc de coteau, les restes d'une enceinte en pierres sèches, dans laquelle a été pratiquée une porte, prolongée par un couloir donnant accès à l'intérieur de l'oppidum par une forte pente. Au sud de ce couloir, une cour d'accueil et à côté de cette cour, les murs de fondation d'une tour intérieure flanquant la porte.

Le sondage 11 est séparé du chantier central par une butte témoin, sur laquelle ont été maintenus quelques arbres, et qui porte en son milieu l'axe de notre quadrillage et le point zéro de notre nivellement. Au-delà de cette butte toujours vers le sud, le chantier central long de 10 m, large de 20 m, correspond à l'emplacement des premières fouilles. Sa profondeur est d'environ 2 m et l'épaisseur des couches archéologiques d'environ 1,50 m. Il contient les fondations de murs de terrasse hallstattiens et les restes d'une logette du grenier à grains du début du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

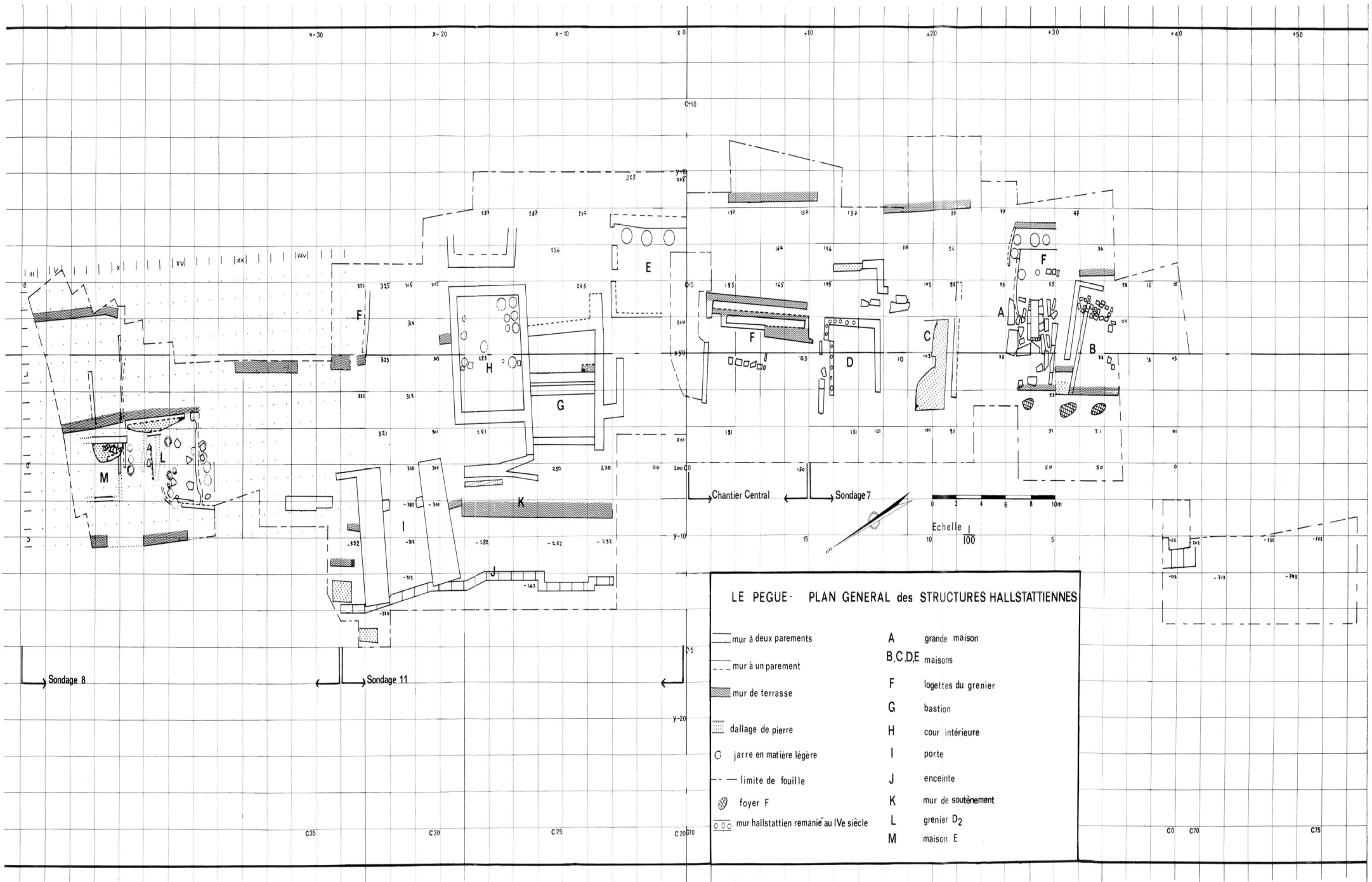
Après, le sondage 7 est long de 35 m, large de 22 m, sa profondeur est d'environ 1,50 m avec 1 m de couches archéologiques. Un quartier d'habitations hallstattiennes y a été dégagé, comportant les fondations de quatre demeures, dont une est plus grande que les autres. Dans la partie sud-est, avait été aménagée une logette de grenier hallstattien. En contrebas, vers le sud-ouest a été mise au jour une partie de l'enceinte hallstattienne remaniée à l'époque romaine. Au-delà du sondage 7, le chemin aboutit, environ 40 m vers le sud, à un ressaut de la roche qui correspond vraisemblablement à la limite méridionale de l'oppidum, l'emplacement exact de l'enceinte se trouvant probablement plus bas mais n'étant pas encore connu.

Le troisième gisement du Pègue, celui du village de plaine de l'époque hallstattienne et de la période de La Tène occupe une surface encore inconnue de la partie basse du village, sur la rive gauche de l'Auzon. C'est celui qui avait été révélé lors des terrassements préparant la construction de l'école du village. Les vestiges, qui devaient dans la suite être étudiés plus méthodiquement, sont enfouis sous le sol entre - 2,20 m et - 1,50 m. Ils comportent des restes de foyers et de murs d'habitations en pierres sèches et en torchis de la fin de la période hallstattienne et de La Tène. Vers la rivière existait une levée de terre défensive de la période de La Tène succédant à un mur en pierres sèches et en torchis hallstattien.

Nous ne parlerons que pour mémoire du quatrième gisement, celui de la ville romaine, qui s'étend dans la plaine alluviale des deux côtés de l'Auzon.







4 Plan schématique des installations hallstattiennes dégagées sur la colline Saint-Marcel.



*Aperçu sur la stratigraphie (fig. 3) :*

- A couches médiévales,
- B1 couche fin La Tène III, gallo-romaine précoce,
- B2 couches La Tène III,
- B3 couches La Tène II, La Tène Ic,
- C1 couche La Tène Ib, fin iv<sup>e</sup> siècle av. J.-C.,
- C2 couche La Tène Ib, iv<sup>e</sup> siècle av. J.-C.,
- C3 couche La Tène Ia, v<sup>e</sup> siècle av. J.-C.,
- D1 couche d'incendie du début du v<sup>e</sup> siècle fortement remaniée,
- D2 couche d'incendie du début du v<sup>e</sup> siècle en place,
- E couche de la fin du vi<sup>e</sup> siècle,
- F couche des viii<sup>e</sup>-vii<sup>e</sup> siècles av. J.-C.

## CHRONIQUE DES FOUILLES (fig. 4)

1954, découverte du village de plaine par P. Meyer, entrepreneur, à l'occasion des travaux de la nouvelle école du village. A. Perraud prend en main les recherches, premières découvertes de surface sur la colline Saint-Marcel (terriers de blaireaux).

1955, premières fouilles subventionnées par A. Perraud, qui publie sa brochure intitulée *Le Pègue, préface de Marseille*.

1956, continuation des fouilles d'A. Perraud, avec la participation de Ch. Lagrand, nombreux sondages.

1957, fouilles dirigées par Ch. Lagrand au chantier central, colloque Rhône-Rhin à Tournon, présentation des fouilles et du matériel exposé au Prieuré de Rousset chez A. Perraud, ainsi que du dépôt de fouilles organisé dans le presbytère du village.

1958, premiers contacts entre A. Perraud et J.-J. Hatt, voyage d'étude en Italie, fouilles de Malpas.

1959, Ch. Lagrand et J.-J. Hatt fouillent ensemble au sondage 8.

1960, début de l'école de fouilles patronnée par l'Université de Strasbourg.

1961, fouilles au chantier central.

1962, la fouille minutieuse du S. 8 permet à Ch. Lagrand d'établir les bases de la stratigraphie du site.

1961 à 1963, fouilles près de l'école dans le site de plaine. Stratigraphie complémentaire de celle de la colline Saint-Marcel.

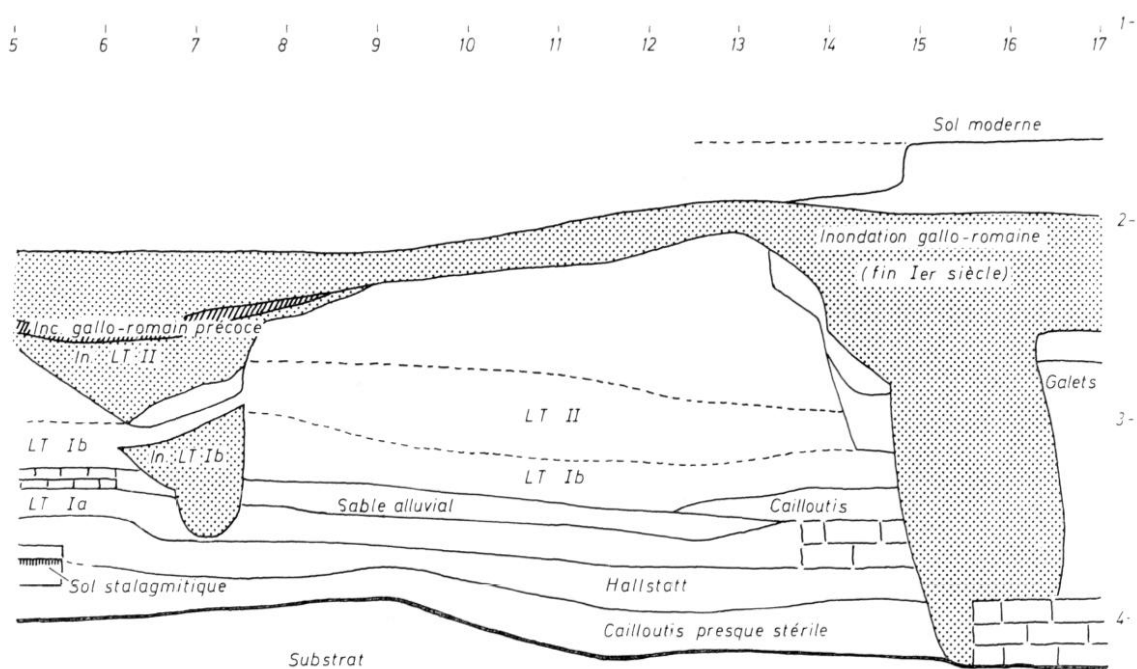
1962, reprise du S. 7 amorcé par Ch. Lagrand, découverte de foyers du Bronze final en place et d'un système de terrasses hallstattiennes finales bordant la colline.

1964, au S. 7 dégagement d'un quartier d'habitations hallstattiennes et découverte d'une logette du grenier bien conservé, lever de la stratigraphie par R. Schweitzer de Mulhouse. Au S. 8 lever de la grande stratigraphie restituée par Ch. Lagrand.

1964 à 1966, une équipe de Lillois dirigée par le Père Tieghem fouille au S. 11 et met au jour un bâtiment hallstattien entre deux murs de terrasses, début de la découverte de l'ensemble des murs hallstattiens bien conservés en 1966.

1966, organisation d'une nouvelle salle d'exposition au presbytère.

1966-1967, extension des locaux, achat par l'état de la maison Gallot et des pièces d'habitation situées au-dessus du presbytère, convertis en dortoirs pour les étudiants. Organisation d'un nouveau dépôt.



5 Coupe stratigraphique de la tranchée A de l'école.

1967, A. Perraud vend le Prieuré et le quitte, il donne une partie de ses collections pour se réserver une sélection de belles pièces. Je prends la responsabilité administrative du chantier et poursuis la collaboration scientifique et technique avec Ch. Lagrand. Dégagement au S. 11 d'importantes substructions hallstattiennes bien conservées.

De 1967 à 1970, dégagement d'une tour intérieure, trois états de construction à la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Dégagement d'une cour d'accueil transformée en grenier au début du V<sup>e</sup> siècle et en atelier céramique au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Découverte d'une porte d'entrée et d'une enceinte, trois périodes de construction distinguées dans la porte.

1971, fouille de la porte, coupe stratigraphique.

1973, réorganisation de l'exposition dans un local mis à la disposition de la Municipalité du Pègue par la famille Chauvin.

1974, publication par Ch. Lagrand et J.-P. Thalmann des habitats protohistoriques du Pègue (sondage 8). Deux coupes à travers le rempart en confirment la date d'origine, fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., et permettent d'en dater la reconstruction de la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

1975, réouverture du S. 7. Découverte de la continuation de l'enceinte hallstattiennne, remaniée à l'époque romaine. Découverte au S. 8 d'une cave profonde de La Tène III.

#### CHANTIER DE L'ÉCOLE

Deux tranchées de sondage pratiquées près de l'école de 1961 à 1963 nous ont donné un aperçu de la stratigraphie et des installations correspondant au site de plaine.

*Stratigraphie* (fig. 5).

I, A - 1.20 m, couche d'incendie gallo-romaine précoce, fragments d'argile calcinés, morceau décoré de reliefs d'Arrezzo;

II, entre - 1,20 m et 1,60 m, couche de terre noire contenant des vestiges de foyers et d'habitats de La Tène Ic-La Tène II (III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles av. J.-C.). Dans une des coupes stratigraphiques, deux niveaux ont pu être distingués. Le plus ancien était séparé du plus récent par une couche de gravier et de sable diluvial, daté par une fibule et une bague typiques de La Tène Ic (fig. 6, à droite). Éléments de datation : céramique campanienne ancienne III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles av. J.-C.;

III, entre - 1,60 m et - 1,80 m, couche d'habitats et de foyers de La Tène Ib, abondante céramique non tournée, fibule gauloise typique de La Tène Ib (fig. 6, à gauche), fragments de chenets en terre cuite à tête de bélier (fig. 7, 1). Ce niveau reposait en partie sur une couche de sable alluvial épaisse de 0,10 m. Il contenait des traces de foyers construits en pierres sèches et des murettes également en pierres sèches provenant d'habitations, mais surtout un véritable semis de pierres provenant de la démolition de murs en pierres lutés avec de l'argile;

IV, entre - 1,80 et - 2 m, une couche d'habitats peut être datée de la période de transition Hallstatt-La Tène : fibule à ressort en arbalète de type vixien (fig. 7, 2), fragment de chenet à tête de bélier céramique phocéenne et pseudo-ionienne tardive. Cette couche est vraisemblablement contemporaine de l'installation du grenier sur la colline;

V, restes de cabanes en pierres sèches et torchis, partiellement écrasées sur place. Sol stalagmitique formé à l'intérieur d'une cabane en ruine par l'écoulement des eaux de pluie à travers la voûte calcaire constituée par l'écroulement de la cabane. Ce sol porte des empreintes de feuilles de hêtre et d'ormeau. La couche est datée par de la céramique phocéenne de la fin du VI<sup>e</sup> siècle (fig. 8);

VI, au delà de - 2,20 m, sous le sol hallstattien un cailloutis de rivière contient des tessons roulés d'amphores massaliotes et de céramique pseudo-ionienne, ainsi que des céramiques hallstattiennes.

#### *Traces de fortification.*

Des traces de trous de poteaux verticaux et horizontaux avaient été observées dans une banquette de terre incluse dans l'extrémité orientale de la tranchée A, et dans le niveau appartenant à la période de La Tène II. Sous ce talus, dans la couche hallstattienne existaient également les restes d'une fondation en pierres sèches, épaisse de 0,70 m, large de 1,20 m.

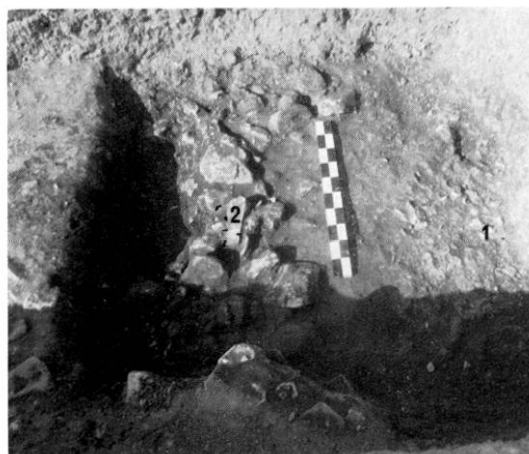
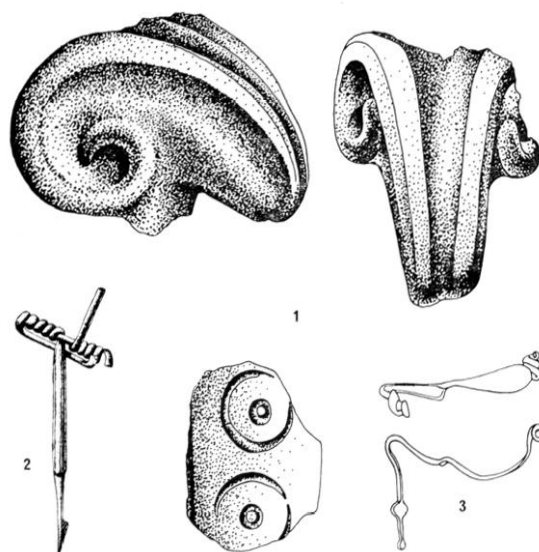
Dans la suite la continuation vers l'est de la tranchée B devait faire apparaître, après une interruption de 1,80 m, un autre segment de mur correspondant au premier. Nous avons plus tard remarqué à l'intérieur de la tranchée A dans la couche de La Tène Ib, à 0,50 m à l'ouest des vestiges de l'entrée hallstattienne, des restes de mur orientés de la même façon que les précédents. Enfin, lorsque nous avons ouvert une tranchée joignant les deux tranchées A et B à leur extrémité orientale, nous avons trouvé au niveau de La Tène II, à la suite d'un décapage, une série de trous de poteaux d'un diamètre de 0,10 m à 0,15 m. Mais leur disposition était trop inorganique pour que nous ayons pu en tirer des conclusions sur le système de défense. Peut-être s'agit-il d'une série de palissades et de fascines destinées à consolider une ou plusieurs digues de fortune contre les inondations, dont nous avons bien pu constater qu'elles avaient périodiquement ravagé le site du village de plaine (fig. 9).

Quoiqu'il en soit il semble bien que dès l'époque hallstattienne ait été installée dans ce secteur une levée de terre armée de poteaux de bois et pourvue d'un dispositif d'entrée à fondation de pierres sèches, et que ce système de défense ait duré jusqu'à La Tène II. Deux découvertes faites dans la tranchée A peuvent se rapporter à cette organisation



6 A gauche, fibule de La Tène Ib, à droite, fibule de La Tène Ic et anneau ondulé, trouvés dans les sondages de l'école.

7 Objets gaulois trouvés dans le chantier de l'école : 1, chenet votif à tête de bélier ; 2, fibule hallstattienne ; 3, fibule de La Tène Ic trouvée par P. Meyer lors des premiers travaux de l'école.



8 Restes de cabane hallstattienne et sol stalagmitique dans la tranchée A de l'école : 1, sol stalagmitique ; 2, restes de mur en pierres sèches.

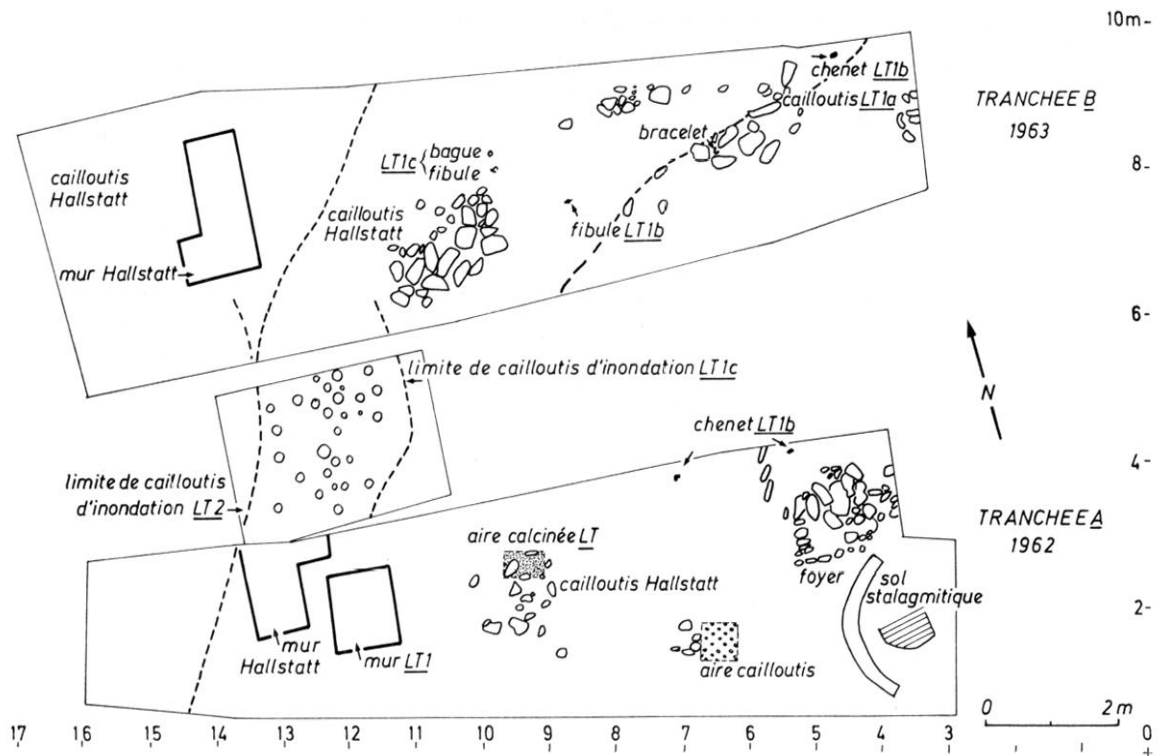


9 Extrémité de la tranchée B de l'école, murs Hallstatt et La Tène Ib de la porte. Traces de trous de poteaux.

défensive : un javelot en fer tordu, trouvé à proximité de la palissade dans la couche de La Tène Ib, une fosse remplie d'ossements d'animaux et de tessons calcinés, associés à des fragments d'ossements humains (calotte crânienne). Ce dépôt probablement votif de reliques humaines s'apparente à ceux que nous avons observés sur la colline Saint-Marcel, aux sondages 7 et 11, précisément dans les niveaux de La Tène II-III.

Changement de climat entre la période de Hallstatt et celle de La Tène?

Les observations faites dans la tranchée A, particulièrement grâce à la première coupe stratigraphique, nous ont amené à supposer que la région avait subi, entre la fin du VI<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> siècle, un changement de climat. En effet, à la fin de la période hallstattienne le climat paraît avoir été relativement humide comme tendrait à le prouver la formation de la couche stalagmitique dans la cabane abandonnée, ainsi que la couche régulière de sable diluvial qui sépare en certains endroits la couche du début du V<sup>e</sup> siècle de la couche de La Tène Ib. À partir du début du IV<sup>e</sup> siècle, de profonds chenaux d'inondation torrentielle semblent prouver que le climat méditerranéen avec de fortes précipitations temporaires avait succédé au climat atlantique, caractérisé par un régime de pluies constantes. Remarquons que le plancher stalagmitique portait des empreintes de feuilles de hêtre, or le hêtre est actuellement inexistant en Haute Provence. De la même façon



10 Plan d'ensemble des fouilles de l'école.

l'abondance dans le grenier des glands de chêne blanc permet d'aboutir aux mêmes conclusions. Entre la fin du VI<sup>e</sup> siècle et le début du IV<sup>e</sup> siècle la limite climatique, actuellement à Tain-Tournon, devait se trouver à quelque 100 km plus au sud. Il suffisait de quelques degrés en plus ou en moins pour que ce seuil climatique se déplace, avec des conséquences importantes pour la végétation et les productions de la terre.

Par ailleurs la plus grande humidité du climat en Europe occidentale depuis 800 av. J.-C. environ jusqu'à 400 est un fait bien connu, notamment en Suisse et dans la vallée du Rhin.

Les sondages de l'école (fig. 10) ont donc fourni une preuve qu'il existait dans la plaine, au nord-est du cours de l'Auzon, un village de l'Age du Fer. Fondé vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, ce village paraît avoir été déserté quelque temps au moment de la plus grande floraison de l'oppidum hallstattien sur la colline, entre 520 et 500. Toutefois il semble avoir connu ultérieurement une occupation plus continue. Il était occupé au début du V<sup>e</sup> siècle, lors du premier abandon de la ville fortifiée de la colline et lors de l'installation du grenier dans les murs de cette dernière. Il était occupé au début du IV<sup>e</sup> siècle, alors que sur l'oppidum ne s'étaient installés que quelques artisans. Il est possible, sinon certain, qu'il ait été déserté pendant quelques années à la fin du IV<sup>e</sup> siècle lors de la restauration de l'oppidum, car nous avons trouvé en intrusion dans la couche de La Tène I b un petit dépotoir de poteries hallstattiennes tardives de caractère régional. Nous hésitons toutefois à tirer des conséquences trop importantes de ce fait isolé, et notamment à admettre l'installation provisoire sur le site de quelques éléments non celtisés. Il est possible que

des découvertes ultérieures nous renseignent sur ce sujet. Cette occupation semble s'être maintenue au cours des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles, alors que la colline n'était que sporadiquement « squatterisée ». Toutefois, à la fin de La Tène II, le village de plaine semble avoir été définitivement abandonné au profit de l'oppidum. Nous ajouterons avant de terminer qu'un sondage exécuté en 1966 dans la propriété Meyer à l'ouest de la route a permis de constater que le gisement se poursuivait vers l'ouest.

#### LES FOUILLES DE LA COLLINE (fig. 11)

Nous envisagerons les installations dégagées sur la colline non pas chantier par chantier mais en bloc, époque par époque. Nous aurons donc à considérer successivement huit périodes de vestiges :

- I, les foyers et vestiges d'habitats du Bronze final-Hallstatt ancien (couche F),
- II, les ensembles de la fin du VI<sup>e</sup> siècle (couches E),
- III, les aménagements du grenier incendié au début du V<sup>e</sup> siècle (couches D2 et D1),
- II, les traces de remaniements et d'habitats du V<sup>e</sup> siècle après l'incendie (C3),
- V, les vestiges du IV<sup>e</sup> siècle (C2),
- VI, les bouleversements et les reconstructions de la fin du IV<sup>e</sup> siècle (C1),
- VII, les traces d'habitats de la fin du III<sup>e</sup> et du début du II<sup>e</sup> siècle (B3c et B3b),
- VIII, les vestiges d'habitats superposés de la fin de La Tène II, La Tène III et de l'époque gallo-romaine précoce (B1 et B2).

A chacune de ces périodes correspond un moment de l'occupation et une réorganisation des structures de fortifications, d'habitat, et d'alimentation en eau<sup>4</sup>.

#### I. Période du Bronze final, Hallstatt ancien.

Le substrat est constitué sur la colline par des feuillets de marne fortement inclinés dans le sens des plis synclinaux du massif de la Lance, chaque feuillet étant épais de 0,10 à 0,25 cm environ. Initialement cette roche était recouverte d'une couche vierge d'argile jaune verdâtre, produit de la décomposition de cette marne au cours de la période humide qui régna depuis 800 av. J.-C. Cette couche argilo-calcaire n'a été préservée qu'exceptionnellement, notamment dans certaines parties du sondage 7, partout ailleurs elle a disparu, éliminée par les travaux d'extraction de pierres et de nivellement préalable aux constructions de l'oppidum. C'est à l'intérieur de cette couche qu'ont été découvertes, au S. 7, sur le rebord de la colline, des lentilles de terre noirâtre contenant des foyers et des traces de fonds de cabanes du Bronze final-Hallstatt ancien. L'emplacement semble avoir été partiellement creusé et aménagé le long de la zone de changement de pente, ces lentilles se trouvant alignées précisément dans cette région (voir le plan fig. 4 et la coupe fig. 5).

L'un de ces foyers comportait un amas bien circonscrit de charbons de bois recouvert de pierres plates, ce procédé étant utilisé couramment par les hommes de la Préhistoire

<sup>4</sup> Les parties concernant La Tène III à VIII seront étudiées dans le second article.

pour conserver les braises. Un dispositif du même genre, d'époque plus tardive, La Tène I b, a été découvert lors du sondage exécuté en 1966 dans la propriété Meyer à l'intérieur du village de plaine A. À proximité des foyers de la colline et autour d'eux ont été trouvés des fragments de poterie de l'Age du Bronze final et du Hallstatt ancien (couche F).

Partout ailleurs la couche F ne correspond que rarement à des vestiges de foyers ou de fonds de cabanes en place. Elle est constituée, au S. 11 comme au S. 8, soit d'un niveau de terre noire contenant des tessons Br.-F. et H. A. ainsi que des ossements d'animaux, soit d'un éboulis de pente. Il n'est pas rare que des poteries phocéennes ou pseudo-ioniennes et des objets de la fin du VI<sup>e</sup> siècle y soient mêlés.

## II. *Hallstatt final* : les quatre groupes d'installations.

En ce qui concerne la période de la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les fouilles de la colline ont mis au jour quatre ensembles distincts, dont les caractères sont différents, mais dont les conditions stratigraphiques sont identiques. Il s'agit de vestiges de fondations en pierres sèches reposant soit directement sur le substrat, soit sur une couche de cailloutis intermédiaire fortement tassée. Ces substructions sont noyées dans une couche argilo-calcaire jaune pâle, ou dans un cailloutis calcaire (couche E) en général très riches en céramique pseudo-ionienne, à l'intérieur de cette couche existent par place des sols continus ou des vestiges de sols en argile permettant parfois de distinguer plusieurs états successifs de construction et d'occupation, et qui sont en rapport avec les substructions.

Au sondage 8, Ch. Lagrand a dégagé un système de deux terrasses hallstattiennes appuyées sur trois murs, et sur lesquelles avaient été édifiées des cases de petites dimensions (4 m × 3 m environ).

Au sondage 11 (voir fig. 18) nous avons mis au jour un système défensif comprenant une enceinte à flanc de coteau (J), des murs de soutènement de terre en rapport avec cette enceinte (K), une porte monumentale (I), un couloir d'entrée prolongeant cette porte, une cour d'accueil (H), un bastion ou tour intérieure (G), ainsi qu'un bâtiment de service? (E). Cet ensemble défensif est séparé des trois murs du chantier central (F) correspondant à l'extrémité nord-est du quartier d'habitations par une rue orientée nord-ouest-sud-est. Aux constructions dégagées correspondent peut-être des hangars de remises? Au S. 7 nous avons mis au jour un quartier d'habitations, dont les dimensions sont nettement plus grandes que celles des cases du S. 8 (5 m × 5 m ou plus). Ces habitations étaient en général réparties sur deux terrasses (BCD), celles de la terrasse inférieure étant seules conservées. Mais l'une d'entre elles (A) est deux fois plus étendue que les autres, ayant bénéficié de la suppression du mur de terrasse médian. En contrebas et à l'ouest de ce quartier a été mise au jour l'enceinte hallstattiennne, remaniée à l'époque romaine.

### *Le quartier d'habitations du sondage 7.*

Les fondations et le dallage des maisons découvertes au sondage 7 sont assis sur une couche de cailloutis calcaire soigneusement nivelée (couche n° 5 de la coupe stratigraphique, fig. 3) contenant quelques rares tessons hallstattiens. Ce remblai est surmonté d'un sol argilo-calcaire (couche n° 6) dans lequel sont incluses de place en place des dalles (fig. 11).

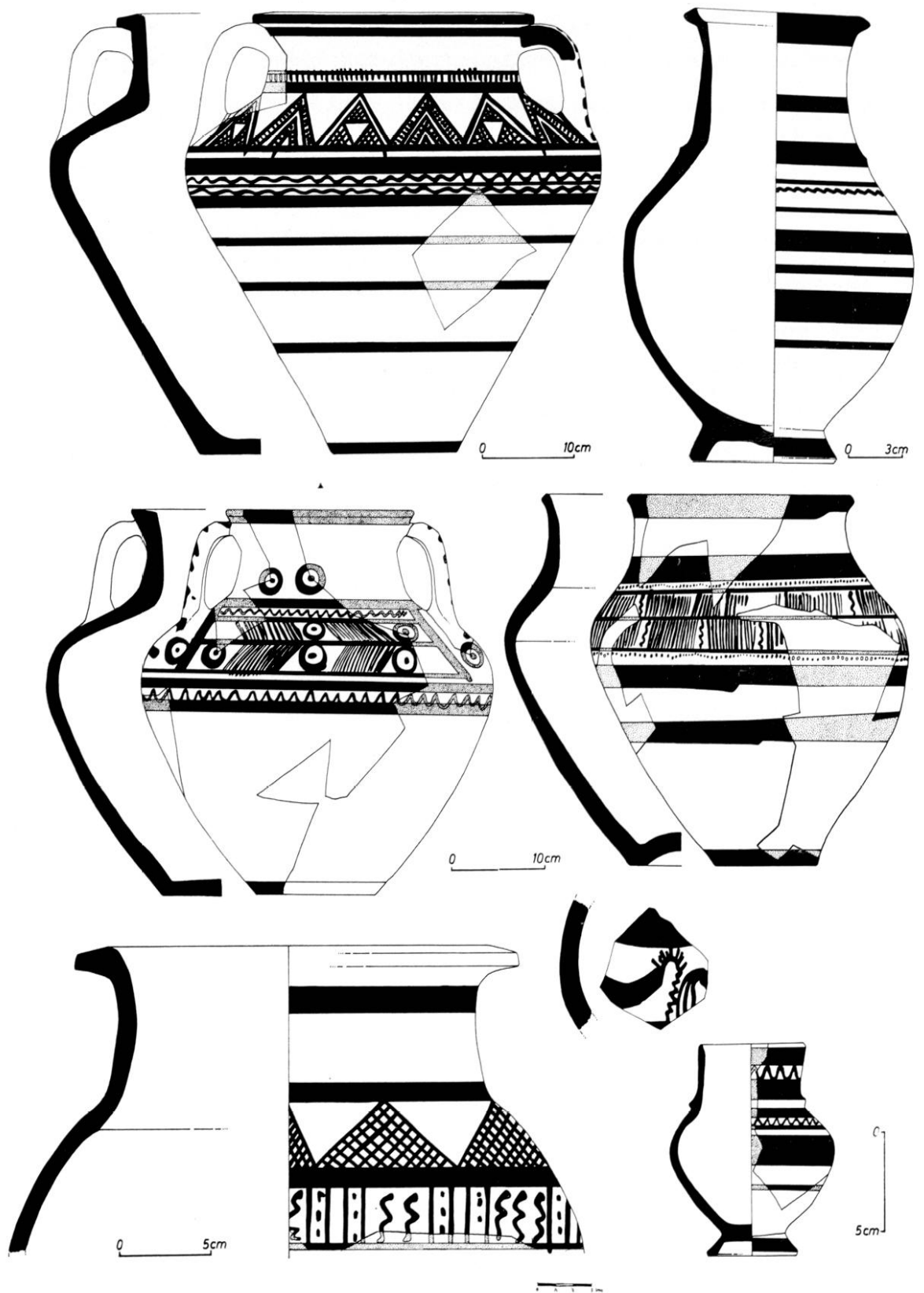


11 Vue de la partie méridionale du sondage 7 au moment des fouilles : 1, murs et dallage de la grande habitation ; 2, mur hallstattien de la terrasse moyenne ; 3, puits de La Tène III et son entourage de pierres.

L'une des habitations (A) est particulièrement vaste, car le système des terrasses a été modifié à son profit, le mur médian supprimé. La maison a donc pu s'étendre sur 8,35 m de longueur, et 8,10 m de largeur, dimensions tout à fait exceptionnelles. Les dimensions moyennes des habitations du S. 7 sont de 4 à 5 m  $\times$  4 m, celles du sondage 8 ne paraissent pas avoir dépassé 4 m  $\times$  3 m.

Cette maison était séparée au sud-ouest de la maison voisine (B) par des pierres plates placées de champ. Dans le passage entre les deux maisons, large d'environ 1 m, ont été trouvés des fragments de vases pseudo-ioniens (fig. 12) et une tige de fer coudée (clef?). Il est probable que cette maison hallstattienne possédait une entrée sur le côté, donnant sur la ruelle, car nous avons remarqué en  $y = 2,50$  m à 3,50 m,  $x = 30$  m à 30,50 m une interruption dans la ligne des dalles de champ, large de 1,25 m. Ce vide a été comblé par une ligne de petites pierres lors de l'aménagement du grenier.

La partie essentielle de cette habitation, située au sud-ouest, consistait en une salle dallée, large de 4 m, longue de 6 m. Cette salle s'ouvrait vers le rebord de la colline par une entrée pourvue d'un dispositif de seuil, en  $x = 26, 28$ ,  $y = \dots 2$ . Cette entrée donnait sur une ruelle aménagée, orientée du sud-ouest au nord-est. La largeur de cette ruelle était de 1,25 m.



12 Sélection de vases pseudo-ioniens reconstitués trouvés au sondage 7, principalement dans le dépotoir.

A peu près au milieu de la salle avait été aménagé en contrebas dans le dallage un curieux dispositif rectangulaire de  $2,50 \text{ m} \times 0,75 \text{ m}$ , profond de  $0,40 \text{ m}$ . S'agit-il des fondations d'une citerne? Le dallage de la salle, constitué de pierres plates massives, extraites du substrat, avait été en partie bouleversé lors de l'aménagement du grenier.

La partie nord-est de cette grande maison hallstattienne était beaucoup moins bien conservée. Seul l'angle nord a été retrouvé. Il est ainsi possible de constater qu'elle était séparée de la maison voisine (C), au nord-est, par un étroit espace de  $0,75 \text{ m}$ . Celle-ci s'appuyait sur le mur médian de terrasse hallstattien, reparu à cet endroit. Ses dimensions étaient de  $5 \text{ m}$  sur  $5 \text{ m}$ . À son angle ouest et dans sa partie sud-ouest était conservé un reste de dallage. À l'intérieur de l'angle ouest une excavation ovale longue de  $2 \text{ m}$  et large de  $1 \text{ m}$  pour une profondeur de  $0,50 \text{ m}$  était remplie de grosses pierres placées verticalement ou obliquement. S'agit-il encore ici d'une citerne?

La maison B, située de l'autre côté de la maison A, a été profondément modifiée par l'installation du grenier. On peut supposer qu'initialement elle s'appuyait sur le mur de terrasse médian et qu'elle avait une longueur de  $5 \text{ m}$ .

Au nord-est de la maison C, la maison D a été profondément remaniée au  $\text{iv}^{\text{e}}$  siècle. Il est cependant possible de supposer qu'elle s'appuyait sur le mur de terrasse médian, actuellement bouleversé, et que ses dimensions étaient de  $5 \text{ m}$  sur  $5 \text{ m}$ . À l'ouest-nord-ouest de cette maison ont été mis au jour quelques vestiges d'une demeure hallstattienne très bouleversée par les remaniements du  $\text{iv}^{\text{e}}$  siècle : fragments de murs, vases écrasés sur place, petites dalles plates plantées, ce dispositif ayant pour but de protéger contre le ruissellement la base des murs en torchis. Ces indices permettent de supposer qu'elle était située entre les murs de terrasse supérieur et médian, que ses dimensions étaient de  $6 \text{ m} \times 6 \text{ m}$  et qu'elle était partagée en deux parties inégales. Des éléments de dallage paraissent provenir de la salle située dans la partie ouest-nord-ouest.

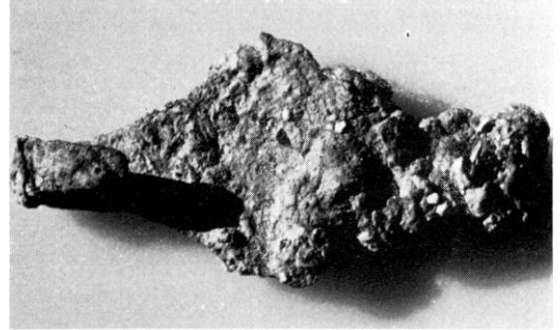
Quoiqu'il en soit, en dépit des bouleversements qu'il a subis entre le début du  $\text{v}^{\text{e}}$  siècle (période du grenier) et le  $\text{iii}^{\text{e}}$  siècle, ce quartier d'habitations est très intéressant. Nous pouvons restituer quatre plans de demeures aisées de la fin du  $\text{vi}^{\text{e}}$  siècle, et en supposer trois autres. Nous pouvons ainsi nous faire une idée des dimensions moyennes des maisons particulières de l'oppidum et en tirer des conséquences sur l'importance de l'habitat. Sur ces sept unités de logement, l'une était particulièrement vaste, elle avait une superficie de  $64 \text{ m}^2$ , la surface moyenne étant de  $15 \text{ m}^2$  pour les cases les plus modestes et de  $25 \text{ m}^2$  pour les plus aisées. Cela suppose une certaine hiérarchie, et l'existence d'une aristocratie dirigeante.

Nous avons constaté sous le dallage de la grande maison du S. 7 des murets et des foyers antérieurs. D'autre part nous avons mis au jour, dans les carrés 76 et 77 un dépotoir de céramique pseudo-ionienne logée dans une anfractuosité du substrat, qui paraît plus ancien que les demeures hallstattiennes. Il pourrait appartenir à la période E 3, que nous avons pu distinguer au sondage 11 dans la tour intérieure (fig. 12).

Le complexe des trois murs parallèles du chantier central nous paraît assez énigmatique (F). Il est daté par la trouvaille entre deux murs d'une agrafe en fer d'époque hallstattienne finale. Il était séparé du bâtiment carré situé au sud-ouest du sondage 11 par une ruelle large d'environ  $1 \text{ m}$  (fig. 13 et 14).



13 Le mur de terrasse et les deux murs hallstattiens du chantier central.



14 Boucle hallstattienne en fer trouvée entre deux murs du chantier central.

Quant au bâtiment E du sondage 11 il est appuyé sur le mur de terrasse supérieur, qui, à cet endroit, est décalé d'environ 1 m vers l'ouest-nord-ouest. Il est de plan carré, et ses dimensions sont de 6 m × 6 m. En raison de son isolement, il est impossible de le considérer comme un logement ordinaire, et sa proximité par rapport à la tour bastion et au système défensif nous permet de considérer qu'il en faisait partie. Cela pourrait avoir été une sorte de logement ou de corps de garde pour un effectif d'une quinzaine d'hommes affectés à la surveillance de la porte, de la cour d'accueil et du bastion intérieur. Quant aux murs F il n'est pas impossible qu'ils aient été utilisés pour soutenir des hangars en bois destinés à abriter des provisions et du matériel pour la défense.

#### *La tour intérieure (fig. 15).*

L'édifice que nous avons appelé bastion ou tour intérieure comporte trois murs à double parement et un mur de terrasse à simple parement. Ces murs sont construits avec soin, il y a alternance dans la composition des parements entre des lits de pierres plates et des pierres polygonales. La base du mur sud-ouest est constituée de gros blocs placés en boutisse, débordant de chaque côté de 0,15 à 0,10 m. Cette base vient buter du côté sud-ouest sur un assemblage régulier de grosses pierres brutes formant hérisson et stabilisant le terrain, ce qui était nécessaire, car à cet endroit il existe une profonde anfractuosit  dans le substrat, qui contenait de la c ramique phoc enne et de la c ramique hallstattienne indig ne. De toute  vidence, la construction de ces murs est tout   fait diff rente de celle des substructions des habitations, et nous avons affaire   des  difices enti rement en pierres s ches en  levation, non plus   des parois en pis  arm es de branchages.

L'emplacement d'un seuil, large d'1,25 m,   l'extr mit  occidentale du mur sud-ouest,  tait marqu  par un bloc brut, fortement us , qui faisait visiblement partie d'un  tat plus ancien (fig. 15).

Parall lement   ce mur, et s par  de lui par un espace de 0,90 m, existait encore un mur plus l ger en pierres s ches lut es avec de l'argile, qui se raccordait   lui par un angle



15 La tour intérieure du sondage 11 au moment des fouilles : 1, fondation de l'escalier ; 2, mur de l'escalier ; 3, double mur médian de la tour ; 4, témoin du remblai du début du <sup>v</sup>e siècle.

droit au nord-ouest. Nous avons pu observer dans ce mur les indices de deux constructions successives lors d'une étude stratigraphique faite en 1967 (fig. 16).

L'édifice, dont les dimensions sont d'environ 5 m sur 5 m, était séparé en son milieu par une double fondation en pierres sèches lutées avec de l'argile, très soigneusement construite en blocs bruts ou sommairement équarris, chacun des murs présentant deux parements réguliers.

Dans l'angle est, nous avons observé, à l'intérieur d'un niveau hallstattien non remanié, le long du mur nord-est, une banquette d'argile large de 0,75 m sur laquelle se trouvaient groupées en file de l'est à l'ouest les traces d'une brique en argile séchée, et celles de deux jarres en torchis décomposées par l'humidité. Ce dispositif, qui rappelle indubitablement le grenier du début du <sup>v</sup>e siècle, appartient ici à la troisième période du bastion (E 1).

Il a été en effet possible de distinguer dans ce bastion trois périodes de construction, chacune correspondant à un sol distinct. En effet, dans l'angle nord, nous avons relevé une fondation en pierres sèches plus ancienne, de 0,40 à 0,45 m d'épaisseur, doublée intérieurement d'une file de briques d'argile séchée, paraissant clairement en noir sur le fond jaune (carrés 250, 251, 252 (fig. 17)). Du côté oriental du double mur intérieur, dans les



16 Les deux états du mur de l'escalier.

carrés 233-243, ont été observées les traces de deux briques séchées, ces dernières recouvrant une fondation plus profonde. Ces vestiges d'un état plus ancien, qu'il faut rapprocher des deux états du petit mur parallèle et des blocs bruts situés à la base du mur sud-ouest correspondent à un édifice plus exigu, de 4,50 m sur 3 m construit non pas uniquement en pierres sèches, mais en pierre et briques séchées au soleil.

Il existe à l'intérieur du bastion trois sols (fig. 16) : le plus récent (E 1) recouvre partiellement la double fondation, le second (E 2) vient buter sur cette double fondation. Ces deux sols ont pu être plus facilement distingués grâce à des zones rubéfiées provenant de foyers dans le carré 253, par-dessus le double mur (E 1) et au contact de ce dernier (E 2). Le sol E 2 est daté par un fragment de céramique phocéenne à pâte grise et à vernis noir. Un sondage pratiqué le long du mur nord-ouest, dans les carrés 241-242 nous a permis de trouver un troisième sol E 3 correspondant à l'état le plus ancien de l'édifice. Entre E 2 et E 3 ont été trouvés, à 1 m à l'est du mur sud-ouest des tessons hallstattiens mêlés à des blocs calcaires provenant de la destruction du plus ancien bastion (fig. 17).

Au plus ancien état correspond donc un édifice en pierres et briques séchées de 4,50 sur 3 m, déjà pourvu du curieux appendice rectangulaire signalé ; au second état un édifice entièrement en pierre de 5 m de côté, comportant un double mur intérieur. Au cours de la troisième période, le double mur intérieur fut rasé et réduit à sa fondation, et une banquette aménagée le long du mur nord-est.



17 Dégagement des fondations du premier état de la tour intérieure.

Le curieux dispositif architectural de la tour intérieure demande une explication. Nous pensons que les murs intérieurs supportaient deux plates-formes de tir, l'une plus haute que l'autre, afin de permettre à deux rangs d'archers de tirer les uns par-dessus les autres, et que l'étroit passage situé au sud-ouest correspond aux fondations d'un escalier pour accéder à la terrasse inférieure, une échelle permettant de monter à la terrasse supérieure.

*La cour d'entrée et ses abords* (fig. 18).

Le bastion est relié à un premier mur de soutènement des terres et à la porte par une fondation en gros blocs très effrités (carrés 261, 262), à peu près orienté est-ouest. Ce mur délimite au sud un espace entièrement remblayé avec de la pierraille correspondant évidemment à un passage. Ce passage donne sur un édifice rectangulaire de 7,35 m sur 6,35 m dont les murs étaient relativement bien conservés sur une hauteur de 1 m environ.

Le mur nord-ouest de cet édifice ne faisait pas partie de son état initial, mais a été rapporté lors de sa transformation en grenier. En effet, il était faiblement fondé et faisait corps avec une banquette du grenier. Par contre un sondage exécuté dans l'angle ouest du bâtiment nous a prouvé que ses deux fondations sud-ouest et nord-ouest reposaient à une profondeur de 1,50 m sous le sol E 2 sur une couche de pierraille damée, dominant un fond de foyer hallstattien ancien. Il apparaît donc que la cour d'entrée était dans son état initial largement ouverte sur le passage issu de l'entrée principale. À environ 0,40 m sous l'empierrement de ce passage est apparu un ancien sol E 3 en argile mêlée de gravier qui correspond au plus ancien sol du bastion. Ce sol a été daté par la découverte dans le cailloutis sous-jacent de deux fragments de céramique attique à figures noires et de plusieurs tessons de poterie phocéenne grise à décor ondé se raccordant entre eux.

Dans le mur sud-est de la cour d'entrée a été aménagée dans l'état initial une porte donnant sur un couloir large de 1,10 m orienté sud-ouest-nord-est (carrés 275, 285) dans ce couloir et au niveau du seuil de la porte ont été faites des observations stratigraphiques intéressantes la date de construction de la cour d'entrée : nous trouvons, en effet, à cet emplacement au-dessus du substrat un gros cailloutis (E 3) contenant des fragments de



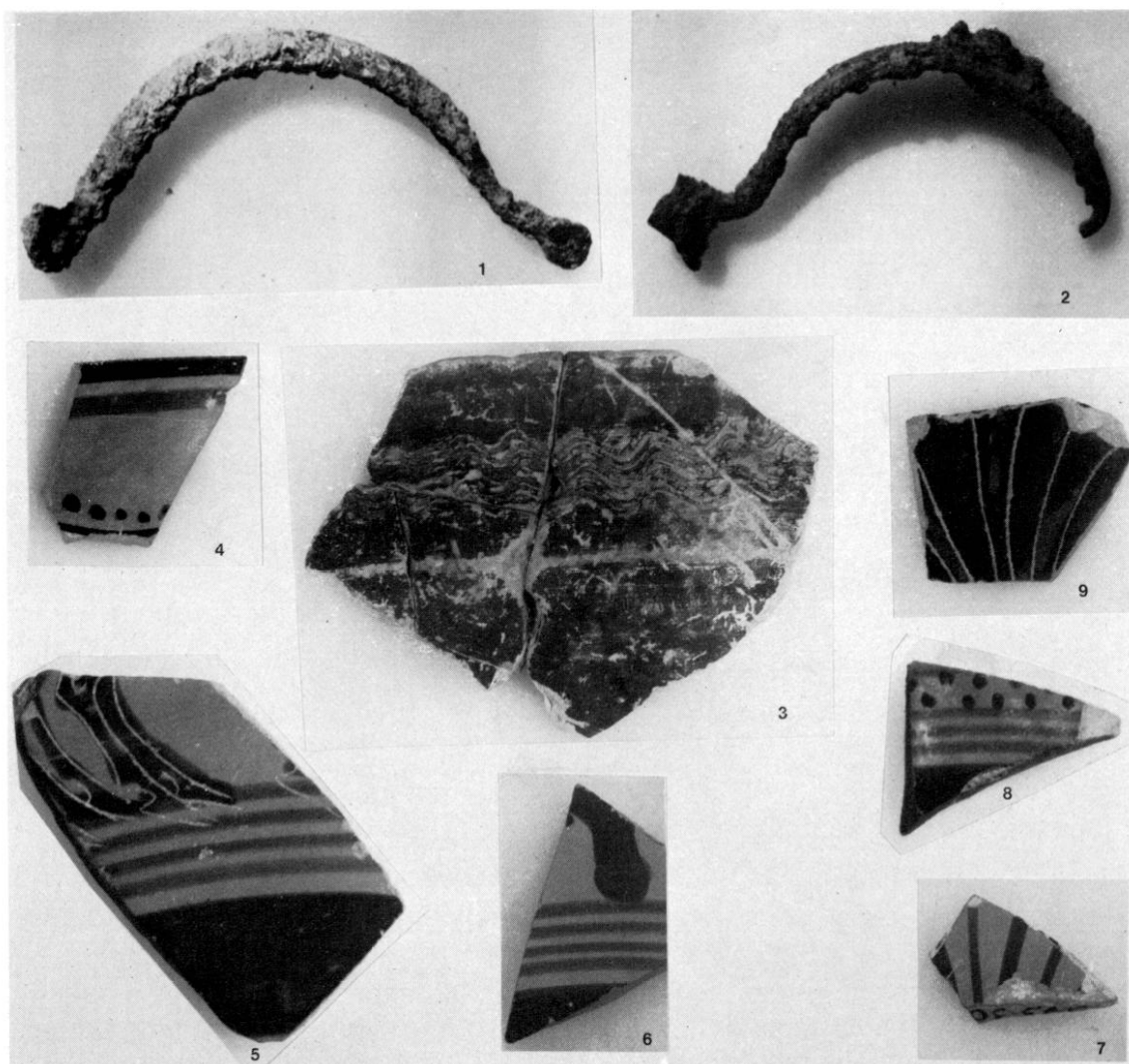
18 Vue générale du sondage 11 : 1 tour intérieure ; 2, cour d'entrée ; 3, terrasse hallstattienne supérieure ; 4, mur de La Tène.

céramique du Bronze final et du Hallstatt ancien associée à des morceaux de poterie grise phocéenne. Ce cailloutis a servi à aplanir le sol et la base du mur hallstattien limitant au sud-est le couloir s'y trouve incluse, reposant directement sur le substrat. Ce mur fait donc partie de l'état le plus ancien correspondant à la couche et au sol E 3. Par contre le seuil d'origine de la cour d'entrée est plus récent, car il est en rapport avec un sol E 2 en argile, constitué d'une couche d'argile verte et de calcaire, comprenant des couches de rechargement. Son épaisseur est de 0,13 m (fig. 19).

Un autre sol E 1 à 0,15 m du sol E 2 est constitué d'une couche de 0,10 à 0,12 m d'argile. Il correspond à un niveau situé plus haut que le sol d'origine de la cour d'entrée. Ce dernier se raccorde au seuil primitif qui le domine légèrement. Ce seuil est constitué d'un mélange d'argile compacte et de gros gravier. L'ouverture correspondant à la porte primitive bien délimitée par des pierres dressées est large de 2,47 m.

Au-dessus de ce premier seuil un second sol en argile appuyé sur une poutre en bois calcinée correspondait à une ouverture plus étroite de la porte, contemporaine de la période du grenier.

D'autres remarques ont été faites concernant la date de construction de la cour d'entrée. En effet, nous avons observé qu'il existait dans le carré 294 au contact du substrat



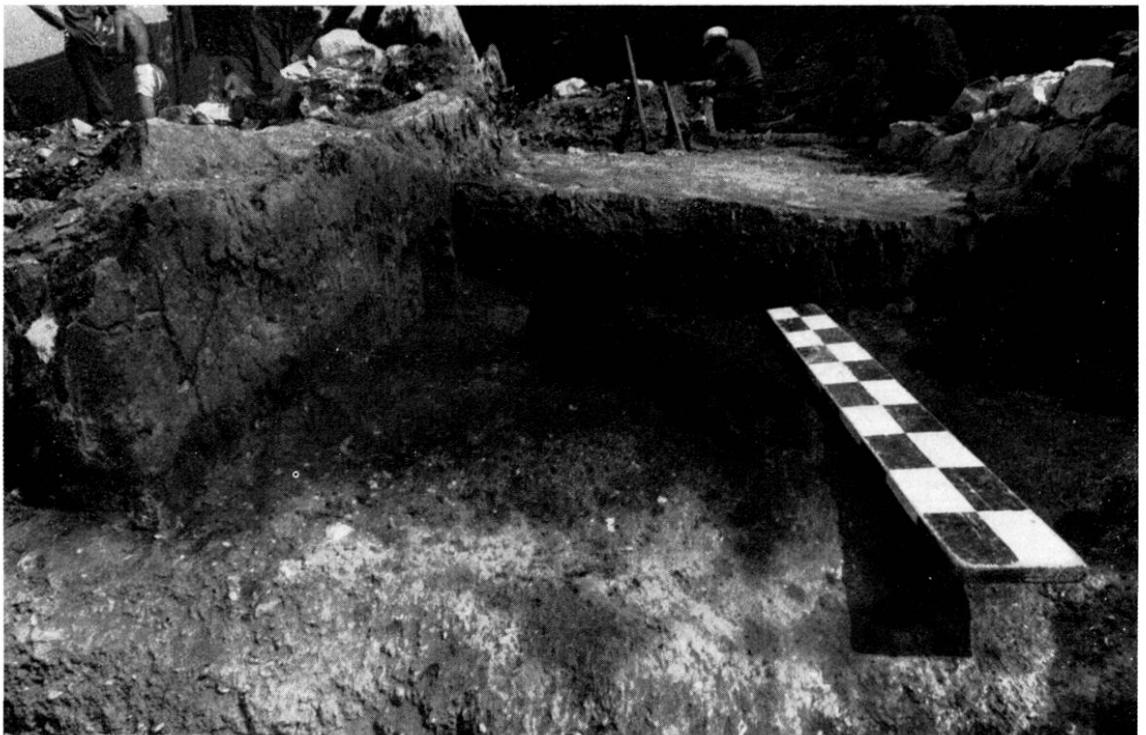
19 Éléments de datation des sols et des couches hallstattiennes du sondage 11 : 1, 2 fibules *a sanguisuga* de type italique ; 3, fragment de céramique phocéenne à pâte grise et vernis noir ; 4 à 9, fragments de céramique attique à figures noires.

les vestiges mal conservés d'un angle de terrasse hallstattien, situé dans le prolongement du mur de terrasse sur lequel s'appuie le bastion (carrés 235, 245, 255). Il apparaît que dans l'état primitif de cet ensemble le mur de terrasse se prolongeait jusqu'au carré 294 et faisait alors un angle pour délimiter le couloir d'entrée prolongeant la porte. Ce n'est donc que plus tard, au cours de la deuxième période de construction du bastion que la cour d'entrée a été construite (fig. 20).

D'autre part nous avons remarqué à l'extérieur du mur nord-est de la cour d'entrée une ouverture large de 1,10 m pratiquée dans la base en grosses pierres de la première époque. Il apparaît donc que cette cour présentait une ouverture latérale, au nord-est, donnant sur le couloir issu de la porte fortifiée. Les parties les plus anciennes des murs de la cour d'entrée présentaient encore des vestiges de crépis d'argile, calcinés par l'incendie



20 Sondage 11, le mur septentrional de la cour d'entrée : 1, vestiges de la terrasse antérieure à la construction de la cour ; 2, ancienne ouverture latérale bouchée lors de l'installation du grenier.



21 Crépis hallstattien attaché aux murs nord et est de la cour d'entrée.



22 Vue générale du sondage 11 : 1, enceinte ; 2, porte ;  
3, cour d'entrée ; 4, murs de La Tène.



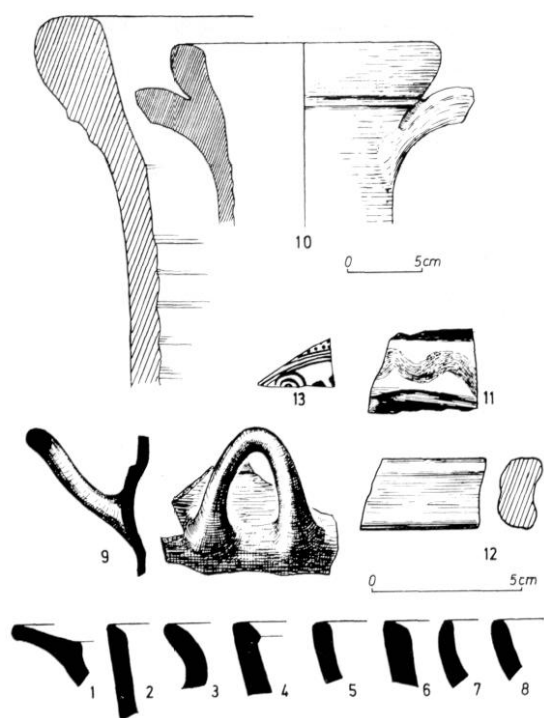
23 Coupe à travers l'enceinte au nord de la porte :  
1, enceinte ; 2, dallage ; 3, cailloutis damé ; 4, col  
d'amphore de la fin du iv<sup>e</sup> siècle.

du grenier, principalement à l'intérieur du mur nord-est (carré 295) et à l'intérieur comme à l'extérieur du mur sud-est (fig. 21).

#### *Les murs de soutènement de la pente et l'enceinte (fig. 22).*

Les fondations de la cour d'entrée sont reliées, par une chaîne malheureusement très délitée de gros blocs (carrés 261, 271) à un premier mur de soutènement des terres qui occupe les carrés 260, 270, 280, 290. Ce mur lui-même était joint à la partie sud de la porte ; sous ce premier mur une murette, au pied de laquelle ont été conservées quelques pierres plates formant bordure. Ce dispositif était destiné à empêcher le ruissellement d'affouiller la base du mur. Beaucoup plus bas, dans les carrés - 231 à - 281 a été dégagé un mur de soutènement qui rejoint également la partie sud de la porte. Plus bas encore, nous avons mis au jour les vestiges d'une enceinte défensive large à la base de plus de 2 m. En contrebas se trouvait l'emplacement d'un chemin. Le cailloutis sous-jacent à ces murs contenait de nombreux tessons hallstattiens anciens, mais également des fragments de céramique attique à figures noires, une fibule *a sanguisuga* (une autre a été trouvée dans la couche E 3 du bastion), de la céramique phocéenne grise. Des fragments de merlons soigneusement taillés en calcaire coquillier, l'un étant arrondi au sommet, et présentant sur une face une gorge, m'ont paru provenir de créneaux. Ils ont été trouvés dans le cailloutis sur le replat correspondant au chemin d'accès. Mais la base du parement externe contient fréquemment des fragments de stèles souvent chanfreinées, à sommet arrondi, en calcaire coquillier finement taillé, qui sont manifestement des matériaux de remploi, provenant vraisemblablement d'édifices situés non loin de là (sanctuaire?) (fig. 25).

Une coupe pratiquée au nord-est de la porte a mis au jour, dans les carrés - 332, - 333, un chemin dallé, large de 1,66 m, aménagé à l'intérieur et le long de l'enceinte, et venant buter sur le mur de terrasse inférieur. Sous ce dallage, un demi-col d'amphore massaliote de la fin du iv<sup>e</sup> siècle dominait de quelque 0,20 m quelques ossements de cerf



24 — Éléments de datation des remblais de l'enceinte et de ses réfections, trouvés à l'occasion des coupes au nord et au sud de la porte : 1 à 8, céramique Br.F. III et Hallstatt ancien ; 9, fragment de coupe en céramique phocéenne ; 10, col d'amphore massaliote de la fin du IV<sup>e</sup> siècle ; 11-12, céramique pseudo-ioniennne ; 13, tesson attique à figures noires.

apparemment déposés comme lui de façon intentionnelle. Cette découverte nous a donné la date des remaniements qui ont introduit dans l'enceinte et dans la porte tant d'éléments de remploi. Cette coupe a également permis de constater l'existence, sous le mur d'enceinte, d'une plate-forme large de 2,50 m taillée irrégulièrement dans le substrat. Du mur d'enceinte hallstattien lui-même il ne subsistait plus qu'un noyau en cailloutis, les blocs subsistants du parement externe de la base ne comportant plus que des matériaux de remploi.

En-dessous du mur, dans la pente, un nouvel aplanissement intentionnel correspond à un chemin d'accès à la porte, bordé de pierres de moyennes dimensions.

Dans le mur de terrasse bordant le chemin de ronde intérieur, il a été possible de distinguer deux états successifs, celui de la fin du VI<sup>e</sup>, celui de la fin du IV<sup>e</sup> siècle. De la même façon sous les vestiges de l'enceinte il a été permis de distinguer la couche E, contenant uniquement des tessons hallstattiens, de la couche C I, contenant des fragments d'amphores massaliotes de la fin du IV<sup>e</sup> siècle (fig. 23).

La coupe pratiquée au nord-ouest de la porte à travers le mur d'enceinte en a mieux fait apparaître la structure d'origine. Au-dessus d'une plate-forme de 2,50 m taillée dans le substrat de façon assez irrégulière, la partie externe du mur est composée par des files de blocs à peu près parallèles, appareillés, constituant un ensemble de 0,70 m d'épaisseur. Parmi ces blocs, beaucoup ont été rapportés à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Cette sorte de mur, constituant le parement externe de l'enceinte, limite un cailloutis large de 2 m, constituant lui-même une plate-forme. Au-dessus de cette plate-forme, et à l'intérieur du parement, ont été empilées et imbriquées des pierres plates de moyennes et de petites dimensions.

À 8,50 m au sud-ouest du mur sud de la porte, un saillant de 0,80 m, situé exactement



a



b

25 — La porte monumentale. *a)* Partie nord : 1, saignée pratiquée dans le mur hallstattien pour y placer le jambage d'une porte en bois; 2, dalle servant de base à ce jambage; 3, angle de mur refait au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. avec des matériaux de remplissage; 4, mur hallstattien d'origine. *b)* Partie sud : 1, seuil hallstattien en argile et cailloutis damé; 2, dalle servant de base au jambage de la porte; 3, saignée dans le mur hallstattien; 4, réflexion du mur à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

à l'aplomb du bastion intérieur, contribuait avec ce dernier au flanquement de la porte. Au sud de la porte, la largeur du chemin pratiqué à l'extérieur de l'enceinte et installé au-dessus d'une échancrure artificielle dans le substrat, est d'environ 1 m. Sa bordure de pierres est assez bien conservée. De ce côté de la porte, nous n'avons pas remarqué à l'intérieur du mur d'enceinte une installation de chemin de ronde analogue à celle que nous avons observée au nord de celle-ci. D'autre part l'absence de tout bloc de parement interne ne laisse pas d'être surprenante. Il n'est pas impossible que l'ensemble du mur d'enceinte ait constitué, jusqu'au mur délimitant les installations du niveau supérieur, une seule masse de pierres et de terre formant une plate-forme large de 6 m. Le mur de terrasse inférieur n'aurait alors été utilisé qu'au cours des travaux préparatoires, et aurait été finalement noyé dans la pierraille. Il sera naturellement nécessaire d'attendre la suite des dégagements et des coupes à venir pour résoudre ce problème.

#### *La porte (fig. 24 et 25).*

Une porte, du type dit Zangentor (entrée en forme de pince) a été aménagée à travers l'enceinte. Elle fait corps avec l'ensemble du blocage de l'enceinte et ne présente dans sa plus grande partie qu'un parement interne. Seule l'extrémité intérieure du mur sud-ouest a été parementée de trois côtés, celle du mur nord-est se poursuivant vers le nord après un angle droit entièrement refait au IV<sup>e</sup> siècle avec des matériaux de remplissage.

La largeur de la porte est de 3,50 m, la longueur des murs est respectivement, au sud-ouest de 7 m, au nord-est de 7,50 m. De nombreuses stèles remployées ont été introduites dans le parement, notamment à l'angle est et dans le mur sud-ouest. Dans les carrés — 321 et — 302, deux échancrures verticales ont été pratiquées du haut en bas du mur, chaque échancrure étant à l'aplomb d'une grande dalle plate, intentionnellement placée. On ne peut expliquer ce dispositif autrement que par l'adjonction, à une époque postérieure

à la construction initiale, de deux jambages de porte en bois. Entre les deux blocs servant de support à ces jambages a été aménagé un seuil en cailloutis très serré, soigneusement damé, à l'intérieur duquel a été trouvé un fragment de céramique attique de la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Au-dessus du dernier sol du VI<sup>e</sup> s. ont été trouvés à l'emplacement de la porte de gros clous de charpente en fer. À l'intérieur de la porte ont été relevés trois sols en argile, E 1, E 2, E 3. C'est au sol E 2 que correspondent le seuil et la porte.

*Le couloir d'entrée.*

La fouille du couloir d'entrée n'étant pas terminée, il n'est pas possible d'en préciser les structures de base. Un problème se pose : quel était l'aménagement primitif de ce couloir avant l'installation de la cour d'entrée, qui date de la seconde période hallstattienne? La seule observation concernant cette question est la suivante : nous avons observé, dans le prolongement du mur de la porte, l'existence d'un bloc massif au-delà de l'angle refait à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Mais nous ne pouvons savoir si ce bloc correspond à l'amorce d'un mur délimitant le couloir, ou simplement à l'ancien angle.

Un autre problème se pose également : comment était aménagé le passage pour franchir, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, la forte dénivellation qui séparait l'extrémité intérieure de la porte monumentale de l'intérieur de l'oppidum : rampe ou escalier? En plusieurs points : dans les carrés 303, 302 et 312, ont été relevés des témoins du sol E 2. Il semble que dans la partie basse du couloir aient été aménagés des enmarchements en argile, peut-être recouverts initialement de planches, destinés à faciliter le passage. La coupe dressée plus haut pourrait nous faire croire qu'au-delà du carré 302, et de  $y = - 3$ , une forte rampe avait été aménagée. La question du passage entre cette rampe et la porte latérale de la cour d'accueil se pose encore, car il existe une assez forte dénivellation entre elle et le seuil de cette porte.

*(à suivre)*

Jean-Jacques HATT.